



SYNDICAT NATIONAL  
DES COCHERS  
ET UTILISATEURS  
PROFESSIONNELS  
D'ANIMAUX ATTELÉS

## BULLETIN D'ADHÉSION 2009

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL :

MAIL :

PORTABLE :

FAX :

SALARIÉ

EMPLOYEUR

COCHER

DÉBARDEUR

TRAVAIL DU SOL

ÊTES-VOUS TITULAIRE

DIPLÔME(S) OU CERTIFICATION(S) ?

OUI

NON

SI OUI, LIEU(X) ET DATE(S) D'OBTENTION :

### POUR LES EMPLOYEURS

RAISON SOCIALE :

FORME JURIDIQUE :

N° SIRET ou RCS :

APE :

COORDONNÉES (si différentes des personnelles) :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL :

MAIL :

PORTABLE :

FAX :

Montant minimum de cotisation pour l'année : **50 €** Règlement uniquement par chèque à l'ordre de S.N.C.P. Retournez le bulletin et le règlement à :

SNCP.

M. Michelin

le Petit Hautier 76220 Ménerval

SYNDICAT NATIONAL DES COCHERS ET UTILISATEURS PROFESSIONNELS D'ANIMAUX ATTELES

(Régie par les lois du 21 Mars 1884 et du 18 Octobre 1982)

[www.syndicatdescochers.info](http://www.syndicatdescochers.info)